https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/litteratie-en-sante-avis-de-la-conference-nationale-de-sante-cns-2017/
Littératie en santé - Avis de la Conférence nationale de santé CNS - 2017
01/07/2017
La Conférence nationale de santé (CNS) S a choisi d’orienter son programme de travail sur la lutte contre les inégalités de santé.
La CNS précise dans son avis que « le concept de littératie en santé constitue une opportunité pour aborder la question des inégalités sociales de santé tant du point de vue des usagers que du point de vue des professionnels de santé. »
La littératie en santé est la capacité d’accéder à l’information, de la comprendre, de l’évaluer et de la communiquer ; ceci afin de promouvoir, maintenir et améliorer sa santé dans divers milieux et tout au long de sa vie.
La CNS « recommande la mise en œuvre d’un programme d’action ambitieux. Les principales recommandations s’articulent autour de 3 axes :
• Créer un environnement favorable au développement de la littératie en santé
• Mobiliser les ressources et les dispositifs pertinents pour développer la littératie en santé des populations vulnérables
• Développer l’évaluation et la recherche, et diffuser les pratiques exemplaires »